

2.3

92

1,2

11 3

10.

2.5

55 21

...

4.5

ţa.

32

83.

5:

643

\$1 124

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETES DU MAIRE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2023_139_PM

Objet: Autorisation de stationnement rue R. Jullian

Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2212-2 Vu le code de la route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Considérant la demande formulée par Monsieur 3 domicilié 96 rue du Cosmonaute, sollicitant l'autorisation de réserver une place de stationnement Rue Raymond Jullian afin d'effectuer des travaux au 127 Rue Raymond Jullian du :

20 novembre 2023 au 29 février 2024

ARRETE:

ARTICLE 1 : Monsieur Jest autorisé à effectuer des travaux de rénovation de maison au 127 rue Raymond Jullian 13370 Mallemort.

ARTICLE 2: A cette occasion la place de stationnement située au-devant du 127 rue Raymond Jullian lui sera réservée <u>du 20 novembre 2023 au 29 février 2024</u>.

ARTICLE 3 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Directrice Générale des services
- Madame la Directrice des Services Techniques
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressée à :

- Monsieur 1

Fait à Mallemort, le 16/11/2023

Maire de MALLEMORT Hélène GENTE

PIN TEMPORAL TO THE PART OF TH